

Cas pratique, divorce envisageable

Par **verylawstudent**, le **26/02/2014** à **18:13**

Bonsoir,

J'ai un cas pratique à effectuer sur le divorce, et j'aimerais avoir votre avis sur la question.

Voici les faits les plus importants du cas :

2 époux, 2 ans après leur mariage, ne se supportent plus.

Madame est trop autoritaire, et traite monsieur comme un employé. Il quitte alors le domicile.

Madame en profite alors pour tromper monsieur.

Mais 2 ans après, les 2 époux se retrouvent et partent ensemble en vacances.

Mais les disputes reprennent. Monsieur quitte de nouveau le domicile. Madame reprend sa liaison...

Monsieur qui se rend compte de cette liaison va proférer des insultes envers madame...

Monsieur souhaite alors divorcer, et demande quels divorces sont [s]envisageables.[/s]

Voici alors mon problème:

On ne connaît pas vraiment les intentions de l'épouse, on ne sait pas si elle est d'accord ou pas pour divorcer, pas plus qu'on ne connaît les souhaits des époux quant aux effets du divorce.

Du coup, dois-je envis

Par **verylawstudent**, le **26/02/2014** à **18:18**

Dois-je envisager les 4 cas de divorces existants, alors que je ne connais pas vraiment les intentions des époux ?

Par exemple, puis-je dire que le divorce par consentement mutuel est possible dans l'hypothèse où la femme serait aussi d'accord sur le fait de divorcer ainsi que sur ses effets ?

OU dois-je seulement tenir compte des faits, et envisager le divorce pour faute, et éventuellement le divorce pour altération définitive du lien conjugal en précisant qu'il faut une séparation effective de 2 ans depuis leur dernière rupture ?